

# PÊCHEUR

d'Anjou

l'actualité de la pêche et des milieux aquatiques

## Édito

### Elections associatives

*Pêcheurs, nous partageons une passion commune qui nous amène à observer la rivière, son milieu, ses peuplements. Cette expérience acquise doit pouvoir s'exprimer auprès de votre Association surtout en cette fin d'année 2002.*

*L'ensemble des 46 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques vont tenir leurs assemblées générales dans le but de renouveler leurs responsables.*

*Pêcheurs, votre adhésion vous procure un droit de vote, mais également la possibilité de vous présenter à ces élections en vue d'occuper un poste au sein du bureau ou tout simplement de proposer votre aide bénévole.*

*C'est la diversité des compétences et l'aide apportée dans la vie associative, dans les chantiers et dans la surveillance exercée par les pêcheurs volontaires, qui forment le ciment des structures de la pêche en France.*

*Votre Association a besoin de vous pour assumer la continuité et développer ses actions en matière de gestion du milieu aquatique et de ses efforts en faveur des jeunes. Même si vous ne disposez que de quelques heures par an pour intégrer une équipe d'amis, c'est le cumul de cet effort qui constitue la dynamique de votre Association. Alors participez à l'assemblée générale de votre Association, elle déterminera pour les cinq prochaines années les actions à entreprendre en faveur de votre loisir.*

Le Président fédéral  
Hubert TUFFREAU



## Leptospirose : Attention danger!

L'été est pour bon nombre de personnes, la saison idéale pour profiter pleinement des bords de cours d'eau : pique-niques, promenades, jeux et bien sûr, pêche. Seulement bien des dangers sont méconnus et entre autre la Leptospirose.

Il y a maintenant près de trois mois, Monsieur Gille nous alertait sur les dangers de cette maladie, non pas par coïncidence, mais parce que son fils a frôlé la mort à cause de la leptospirose. Julien, âgé de 18 ans, a vraisemblablement contracté cette maladie à la suite d'une partie de pêche dans une boire de la Loire. Après une lourde hospitalisation, Julien est désormais sorti d'affaire. Ce n'est malheureusement pas le seul cas de leptospirose, en effet, environ 600 cas sont recensés chaque année en France et dans 2 à 5 % des cas, ils s'avèrent mortels.

La Leptospirose est une maladie infectieuse occasionnée par une bactérie ; la leptospire. Elle provient généralement des rongeurs qui, par voie urinaire, contaminent les zones humides, les boires et les eaux stagnantes. Le risque de contamination chez l'homme s'opère par les muqueuses ou les plaies.

La période d'incubation de la maladie est d'environ 15 jours. Les premiers symptômes associent, douleurs musculaires, fièvre et maux de tête. En quelques jours les signes évoluent avec des atteintes au foie (jaunisse), une insuffisance rénale voire une méningite (saignements diffus). Reconnue maladie professionnelle, notamment chez les pisciculteurs, égoutiers et personnes travaillant en abattoirs, elle fait l'objet d'une prévention par vaccination. Un traitement à base de pénicilline permet de soigner efficacement cette maladie.

Il convient donc de rester prudent. Préférez les bottes, cuissardes ou waders à la pêche pieds nus. Prenez garde aux blessures occasionnées par les poissons (dents de brochet, aiguillons du poisson chat,...). Désinfectez bien toutes les plaies et ne négligez aucun symptôme. A la moindre alerte, consultez votre médecin.

F.X.R.



# La restauration du ruisseau des Blottières, un exemple à suivre

Cet été a vu la mise en route de nombreux chantiers de restauration sur les cours d'eau de Maine et Loire. On signalera par exemple la construction sur la Loire à Ingrandes de deux épis à radier dont l'objectif est de remonter le niveau d'eau à l'étiage de quelques dizaines de centimètres et de réactiver le bras de Cul de Boeuf au niveau de l'Isle Meslet (cf. Pêcheur d'Anjou n° 5).

On citera également les lourds travaux d'entretien des boires des Grandes Rivières et de Coutance, sur la Sarthe à Morannes, projet déjà bouclé en 2001 mais pour le quel aucune entreprise n'avait répondu à l'appel d'offre.

Cependant, un projet beaucoup plus modeste mais tout aussi symbolique retient notre attention sur la commune de Chemillé ; il s'agit de la restauration du ruisseau des Blottières, un sous-affluent de la Petite Aubance, principal affluent de l'Hyrôme.

Ce projet est symbolique à plus d'un titre :

- tout d'abord, car ce cours d'eau est un petit ruisseau de première catégorie situé en tête de bassin versant de l'Hyrôme, contexte prioritaire dans le Programme des Actions Nécessaires de la Fédération (cf. Pêcheur d'Anjou n°8),

- ensuite, car ce sont des acteurs locaux qui sont à l'origine du projet,

- enfin, par les travaux mis en œuvre.

Dans le cadre d'une Convention Régionale pour l'Amélioration du Paysage et de l'Eau (CRAPE), le Syndicat Mixte des Mauges a engagé une action sur

"la gestion des émissaires" (lire "l'entretien et la restauration des petits ruisseaux formant le chevelu du réseau hydrographique").

Une réflexion s'est donc engagée sur la restauration du ruisseau des Blottières, petit cours d'eau frappé par le phénomène d'érosion régressive (enfouissement du lit entre 1,5 et 2 mètres) consécutif au recalibrage de son lit en 1982. Un projet, cofinancé par le Conseil Régional, le Conseil Général, la Communauté de communes de Chemillé et la commune elle-même, a donc été monté en totale collaboration avec le propriétaire riverain, M. Philippe Mousseau exploitant agricole ; la Fédération assurant une assistance technique.

Après son enfouissement d'environ 1 mètre lors des travaux de recalibrage, le ruisseau n'a plus eu la possibilité de dissiper son énergie latéralement. Cette énergie s'est alors concentrée sur l'axe longitudinal et, crue après crue, le ruisseau a surcreusé son lit finissant par s'écouler dans l'argile brute ou sur la roche mère. Les travaux ont donc consisté à remonter le fond du cours d'eau sur trois tronçons particulièrement touchés. Les matériaux utilisés ont été extraits sur place pour ne pas modifier les propriétés chimiques de l'eau. Le projet a également nécessité l'ouverture d'une route et le remplacement du busage existant par un nouveau busage, d'un diamètre supérieur, aménagé pour son franchissement par les poissons et surtout positionné beaucoup plus haut que l'ancien.

A l'automne, quelques plantations d'espèces locales seront réalisées pour que le système racinaire des arbres stabilise les nouvelles rives. Au printemps prochain, quelques aménagements supplémentaires pourraient être effectués afin de diversifier les écoulements et les habitats piscicoles.

Du point de vue piscicole, la restauration du ruisseau des Blottières présente un intérêt très important. En effet, ces petits cours d'eau, constituent les meilleures zones de reproduction pour la truite.

La généralisation de telles actions de restauration est donc nécessaire si on souhaite réellement mettre en place une gestion globale du bassin versant de l'Hyrôme orientée vers la biologie de la truite fario, espèce "repère" de ce contexte.

Apparemment, la volonté locale est bien présente, et c'est tant mieux pour les cours d'eau et "leurs habitants". Des programmes à grande échelle existent également : Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) élaboré par la Fédération de pêche, Convention Régionale pour l'Amélioration du Paysage et de l'Eau (CRAPE), Contrat de Restauration et d'Entretien (CRE) passé entre le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Hyrôme et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et surtout Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Layon .

Y.N.



Le ruisseau en 2001, avant les travaux de restauration



Juillet 2002, le fond vient juste d'être remonté

# Fiches de capture : Qui sont vraiment les pêcheurs angevins ?

Depuis 1999, et pour la troisième année consécutive, nous demandons aux pêcheurs les plus responsables de remplir une fiche de captures (disponible dans Le Guide du Pêcheur de Maine-et-Loire), en indiquant en kilogrammes les quantités de poissons capturés par espèces et par cours d'eau. Ces données ajoutées aux études de peuplements (pêches électriques par exemple), nous permettent de mieux connaître et donc de mieux gérer les populations piscicoles. Elles permettent aussi de mettre en évidence les habitudes des pêcheurs.

Chaque pêcheur en prenant sa carte, adhère à l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de son choix ; ceci lui permet d'accéder à des droits mais lui impose également des devoirs et notamment celui de protéger les milieux au sein desquels il exerce son loisir : "Je pêche, je protège la rivière". C'est dans cette démarche que nous avons mis en place le système de fiches de captures.

En 1999, 194 fiches ont été renvoyées, 234 en 2000, et 256 en 2001 ; soit respectivement 0,41%, 0,53% et 0,61% de la totalité des pêcheurs du Maine-et-Loire (684 fiches au total). Ces résultats montrent le faible intérêt que portent les adhérents des différentes AAPPMA du département à cette initiative, alors qu'ils sont directement concernés par la gestion des milieux aquatiques.

Une légère augmentation dans le retour des fiches se laisse cependant deviner. Espérons que cette évolution se poursuivra dans l'avenir.

Depuis le début de cette campagne, 495 pêcheurs motivés et responsables ont fait parvenir au moins une fiche de capture exploitable. Parmi ces personnes, seulement 18% ont répondu deux fois et 10% ont répondu trois fois. On pourrait penser que les pêcheurs sont soucieux de la gestion des populations piscicoles, qui entre parenthèse est une des missions qui leur incombe. Au vu de ces résultats on peut se poser des questions...

Grâce aux chiffres recueillis, on peut tenter d'analyser succinctement les habitudes des adeptes de la pêche.

**Renvoyez vos fiches de captures avant le 20 janvier 2003 !**

**Vous participerez à notre GRAND TIRAGE AU SORT**

**De nombreux lots sont à gagner  
1<sup>er</sup> prix: une barque (valeur environ 1067 €)**

	1999	2000	2001
<b>Nombre de fiches retournées</b>	<b>194</b>	<b>234</b>	<b>256</b>
<b>Effectif des pêcheurs ayant capturé du carnassier (brochet, sandre, perche)</b>	176 soit 90,7%	185 soit 79%	210 soit 82%
<b>Effectif des pêcheurs ayant recherché spécifiquement le carnassier</b>	73 soit 37,6%	96 soit 41%	96 soit 37,5%
<b>Effectif des pêcheurs ayant capturé des gros cyprinidés (chevesne, tanche, brème,...)</b>	115 soit 59,3%	151 soit 64,5%	105 soit 41%
<b>Effectif des pêcheurs ayant recherché spécifiquement les gros cyprinidés</b>	15 soit 7,7%	17 soit 7,3%	17 soit 6,6%
<b>Effectif des pêcheurs ayant capturé de la friture</b>	150 soit 77,3%	181 soit 77,4%	204 soit 79,6%
<b>Effectif des pêcheurs ayant recherché spécifiquement la friture</b>	38 soit 19,6%	31 soit 13,2%	47 soit 18,4%
<b>Effectif des pêcheurs ayant capturé des carpes</b>	49 soit 25,3%	64 soit 27,4%	81 soit 31,6%
<b>Effectif des pêcheurs ayant recherché spécifiquement la carpe</b>	6 soit 3,1%	11 soit 4,7%	9 soit 3,5%

Les effectifs de pêcheurs ayant recherchés spécifiquement le carnassier ont été établis selon les critères suivants : brochet  $\geq 10$  kg, sandre  $\geq 10$  kg, perche  $\geq 3$  kg. Pour les effectifs de pêcheurs ayant recherché les gros cyprinidés, le poids devait être supérieur ou égal à 30 kg ; pour les pêcheurs de friture le poids est supérieur ou égal à 20 kg. Enfin, en ce qui concerne les carpiques, le poids total devait être supérieur ou égal à 30 kg.

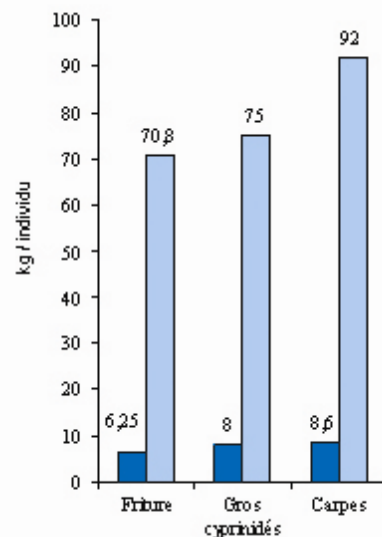
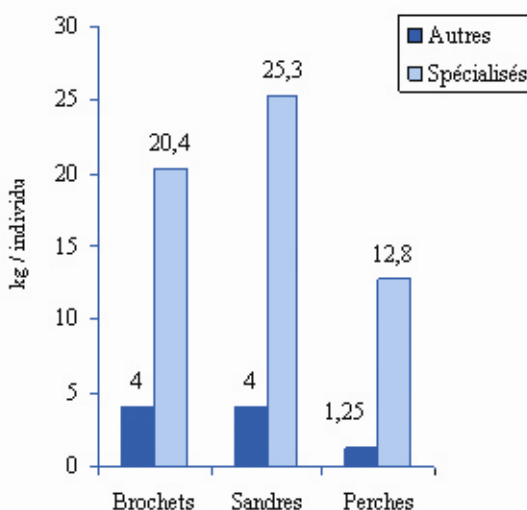
Sur les trois années étudiées, on remarque rapidement que les pêcheurs semblent fidèles à leurs habitudes de pêche d'année en année, les statistiques restant stables pour chacune des catégories. On note également, au vu des chiffres exposés, que le nombre de pêcheurs spécialisés dans la recherche d'espèces ciblées reste encore peu élevé, même si les pêcheurs de carnassiers se détachent légèrement avec environ 40%. Les carpiques, avec une moyenne de 4% sur l'ensemble des trois années semblent être les pêcheurs les moins représentés.

Cependant, ces statistiques ne reposent que sur environ 0,5% de la totalité des pêcheurs du département, il est donc difficile de généraliser ces résultats et d'en tirer des conclusions.

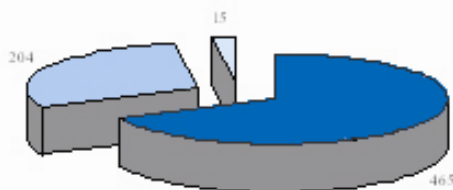
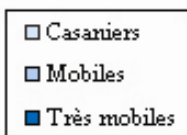
Les graphiques présentés ci-dessous permettent de visualiser la différence qui existe entre les pêcheurs spécialisés dans la capture de poissons ciblés et les autres, en comparant le poids moyen total de poissons par individu. Ces histogrammes ont été réalisés en reprenant les critères du tableau ci-dessus.

Les pêcheurs "spécialisés" dans le carnassier (brochet, sandre) prennent en moyenne 5 à 6 fois plus de poissons que les autres. En ce qui concerne les autres espèces "cible", il s'agit de 10 fois plus. Une différence dans l'effort de pêche entre les 2 types de pêcheurs ("spécialisés" et "autres") pourrait peut-être expliquer les différences observées. Il serait donc intéressant de connaître le nombre de cannes utilisées et le temps passé en action de pêche pour chaque pêcheur.

(suite page suivante)



# Fiches de capture : Qui sont vraiment les pêcheurs angevins ? (suite)



Enfin, la majorité des disciples de St Pierre du Maine-et-Loire, sont plutôt casaniers. En effet, 68% d'entre eux ne fréquentent qu'une ou deux rivières. 30% sont assez mobiles et pratiquent leur loisir dans trois à cinq rivières. Enfin, 2% sont de véritables "globe-trotters" et pêchent dans 6 à 10 rivières.

D'autres informations concernant les captures vous seront proposées dans les numéros suivants.

Des bilans par rivière et par espèce vous permettront de mieux connaître les cours d'eau du département et leurs populations piscicoles.

Ces chiffres ne manqueront sûrement pas de vous intéresser. Alors, soyez nombreux à nous renvoyer chaque année avant le 20 janvier les résultats de vos sorties de pêche. Une tombola avec de nombreux lots (1<sup>er</sup> prix: une barque valeur 1067 €) récompensera les plus chanceux.

A.B.

## Du nouveau du côté des Contrats de Restauration et d'Entretien (CRE)

Alors que les travaux d'entretien de la végétation riveraine, prévus dans le cadre de leur CRE respectif, battent leur plein sur l'Hyrôme et le Layon, d'autres projets sont sur le point d'aboutir ou viennent d'aboutir.

Pour le Couasnon et la Divatte, les études préalables sont bien engagées : la phase de diagnostic est achevée pour le premier et en cours pour la seconde.

Deux nouveaux CRE ont également été signés cette année entre les Syndicats de Rivière et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Pour la Verzée, le contrat a été signé en janvier et aura comme principale action la restauration du ruisseau des Nymphes. Pour l'Aubance, le CRE a été signé fin juin. Hormis les travaux d'entretien de la végétation des berges, les autres opérations ne sont pas encore totalement définies.

Souhaitons que toutes les actions de restauration préconisées dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles soient bien prises en compte. Une amélioration réelle de l'Aubance en dépend.

## Fêtes de la pêche et de l'Eau 2002

Les 8 et 9 juin 2002, partout en France et bien sûr en Maine et Loire, a eu lieu la 16<sup>ème</sup> édition de "la Fête de la Pêche et de l'Eau". Cette manifestation créée par l'Union Nationale pour la Pêche en France et le Conseil Supérieur de la Pêche, a pour objectif de faire découvrir les joies de la pêche à la ligne et la richesse des milieux aquatiques. Cette manifestation se devait avant tout d'être la vitrine du monde Associatif de la Pêche.

21 A.A.P.P.M.A et l'A.D.A.P.A.E.F (les Pêcheurs Amateurs aux Engins) ont participé à cet événement en Maine et Loire. Certaines Associations se sont regroupées, d'autres ont fonctionné seules. Le Centre de Découverte du Milieu Aquatique et de la Pêche de Brissac-Quincé était présent à Cheffes sur Sarthe pour des démonstrations de pêche.

Dans sa globalité, la Fête de la Pêche a été un succès avec plus de 1 500 participants. Des moments de convivialité au bord de l'eau, et bien sûr un vrai régal pour les enfants. Cependant, bon nombre d'Associations ont déploré le mauvais temps qui, pour certains, n'a pas incité les familles à rester au bord de l'eau.

Espérons qu'en 2003, la Fête de la pêche sera reconduite et qu'elle attirera de plus en plus de personnes. L'avenir de la pêche passe aussi par ce genre de manifestation. Il ne faut pas oublier de remercier tous les bénévoles associatifs, qui ont su donner de leur temps pour organiser ces journées et offrir une bonne image au loisir pêche.

F.X.R.



## CENTRE DE DÉCOUVERTE DU MILIEU AQUATIQUE ET DE LA PÊCHE

Montayer - Brissac-Quincé

## STAGE D'INITIATION CARNASSIER D'UNE JOURNÉE (THÉORIE ET PRATIQUE) LE SAMEDI 5 OCTOBRE 2002

Renseignements et inscriptions au  
02-41-91-24-25

## PÊCHEUR de l'Anjou

14, Allée du Haras - 49100 Angers - Tél. : 02 41 87 57 09

Éditeur :  
Fédération de Maine-et-Loire pour  
la Pêche et la Protection du Milieu  
Aquatique

Photographies :  
Fédération de pêche

Directeur de la publication et de  
la rédaction :  
Hubert Tuffreau

PAO :  
Setig/Palussière  
Imprimerie Setig  
Jacques Palussière,  
4, rue du Petit Damiette, Angers

Rédacteurs :  
Hubert Tuffreau  
François Xavier Ripoche  
Yann Nicolas  
Alexandre Barreteau

Mise en page :  
François-Xavier Ripoche  
Alexandre Barreteau

Reproduction interdite